

Un quart de ménages en plus en Midi-Pyrénées d'ici 2030

Sous les hypothèses de maintien des tendances démographiques récentes et des comportements de cohabitation, Midi-Pyrénées pourrait abriter 1 610 600 ménages en 2030, soit un quart de plus qu'en 2009. Cette croissance serait l'une des plus dynamiques de France métropolitaine : + 1,1 % en moyenne annuelle contre + 0,8 % en France métropolitaine, ce qui situerait la région au 2° rang juste derrière le Languedoc-Roussillon (+ 1,2 %). Sur cette période de près de vingt ans, le nombre de ménages augmenterait dans tous les départements de la région, mais de façon très contrastée. Ainsi, il progresserait de presque un tiers en Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne et d'un peu plus de 10 % seulement dans les Hautes-Pyrénées.

La croissance démographique, principal moteur

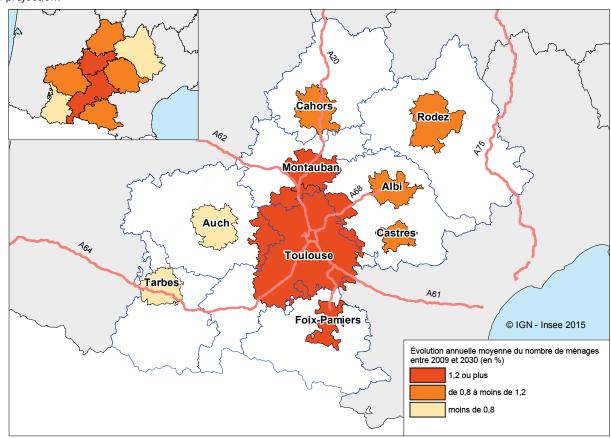
La croissance démographique constituerait le principal moteur de l'évolution du nombre de ménages en Midi-Pyrénées : le rythme annuel moyen devrait atteindre + 0,8 % entre 2009 et 2030, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine. Il était de + 0,9 % par an entre 1990 et 2009 contre + 0,5 % sur le territoire national.

Dans le même temps, la déformation de la pyramide des âges et les modifications des comportements de cohabitation expliqueraient l'autre partie de la hausse du nombre de ménages. Leurs effets seraient néanmoins beaucoup plus limités (de l'ordre de + 0,2 % chacun, comme en métropole). L'effet du vieillissement de la population serait identique à celui de la période 1990-2009, alors que l'effet des changements de mode de cohabitation serait quant à lui bien moins important. Tous deux varieraient peu d'un département à l'autre, les différences de croissance du nombre de ménages s'expliquant en grande partie par les écarts de croissance démographique entre départements.

Par ailleurs, le vieillissement de la population et la décohabitation ont pour effet une diminution de la taille des ménages. Les

Une croissance très soutenue dans le sillage de Toulouse

Évolution annuelle moyenne du nombre de ménages dans les aires urbaines de Midi-Pyrénées entre 2009 et 2030, selon le scénario central de projection.



Sources: Insee - Recensements de la population, Omphale 2010

Projections de ménages à l'horizon 2030



La croissance démographique aurait un impact déterminant sur celle des ménages

Évolution du nombre de ménages et de ses composantes par département entre 2009 et 2030

	Nombre de ménages		Évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2030 (en %)				
	2009	2030	Effet croissance démographique	Effet déformation de la structure par âge	Effet mode de cohabitation	Evolution totale du nombre de ménages	
Ariège	67 888	85 600	0,8	0,2	0,2	1,1	
Aveyron	123 869	143 850	0,4	0,2	0,1	0,7	
Haute-Garonne	552 872	732 450	1,0	0,2	0,2	1,3	
Gers	82 609	99 200	0,6	0,1	0,2	0,9	
Lot	79 574	96 800	0,6	0,2	0,1	0,9	
Hautes-Pyrénées	103 780	117 000	0,2	0,2	0,2	0,6	
Tarn	163 167	203 250	0,8	0,1	0,2	1,1	
Tarn-et-Garonne	100 226	132 450	1,1	0,2	0,2	1,3	
Midi-Pyrénées	1 273 983	1 610 600	0,8	0,2	0,2	1,1	
France Métropolitaine	26 865 984	31 834 300	0,4	0,2	0,2	0,8	

Sources: Insee - Recensements de la population, Omphale 2010

personnes âgées vivent en effet plus souvent seules que celles d'âges intermédiaires. La mise en couple plus tardive des jeunes ou les séparations favorisent la décohabitation, impliquant aussi une hausse de la part des personnes seules au détriment des couples. Au final, la taille moyenne d'un ménage midi-pyrénéen passerait de 2,54 personnes en 1990 à 2,05 en 2030 et resterait donc légèrement inférieure à celle observée en France métropolitaine (2,57 en 1990 et 2,10 en 2030).

Dans la région, une croissance plus forte en Haute-Garonne, en Tarn-et-Garonne et en Ariège

Le nombre de ménages de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne progresserait chacun de 32 % entre 2009 et 2030, soit en moyenne

de 1,3 % par an, ce qui ferait de ces deux départements les plus dynamiques de la région. L'Ariège ne serait pas en reste avec une hausse des ménages qui pourrait atteindre 26 % (+ 1,1 % par an), comme en moyenne régionale. Pour ces trois départements, plus des deux tiers de la hausse du nombre de ménages s'expliquerait par la croissance démographique. Celle-ci résulterait d'un excédent naturel et d'un solde migratoire positif en Haute-Garonne et dans le Tarn-et-Garonne. En Ariège, les naissances ne compenseraient pas les décès et le dynamisme démographique s'expliquerait uniquement par des arrivées bien plus importantes que les départs.

Le nombre de ménages progresserait aussi de façon très soutenue dans les grandes aires urbaines de ces trois départements. Ainsi les aires urbaines de Toulouse et de Montauban gagneraient

Le mot du partenaire, la Dreal

Les projections réalisées par l'Insee évaluent à près de 16 000 le nombre moyen de ménages supplémentaires, annuellement, en Midi-Pyrénées, à l'horizon 2030. Outre le dynamisme démographique, ces projections prennent en compte la modification de la structure des ménages liée au vieillissement de la population et à l'évolution des modes de cohabitation. L'ampleur de ce nombre donne toute la mesure du défi qui s'impose aux acteurs régionaux de l'habitat. Ce sont en effet autant de résidences principales qui seront nécessaires pour répondre aux besoins de ces nouveaux ménages.

Cette situation nécessite le maintien voire l'amplification de la mobilisation de tous les partenaires intervenant dans la production de logements, notamment ceux destinés aux ménages les plus modestes. En effet, de plus en plus de familles éprouvent des difficultés à se loger dans des conditions adaptées à leurs besoins et leurs ressources, a fortiori dans les secteurs géographiques où le marché immobilier est tendu, comme c'est le cas dans une grande partie de l'aire urbaine toulousaine. Le développement continu d'une offre de logements diversifiée et accessible aux différents types de ménages représente donc un enjeu fort pour Midi-Pyrénées, notamment pour répondre aux besoins des ménages les plus modestes. D'autant que de nombreux territoires urbains sont marqués par des déséquilibres en matière d'habitat, avec un déficit de logements sociaux.

La croissance projetée du nombre de ménages ne suffit pas cependant à connaître le nombre de logements qu'il convient de construire annuellement. Les résidences principales existantes sont susceptibles de devenir des résidences secondaires ou des logements vacants, et inversement. Elles peuvent également être détruites, modifiées ou changer d'affectation. La maîtrise des développements urbains, la reconquête de logements vacants et plus largement le renouvellement urbain, sont autant d'enjeux pour un aménagement harmonieux de l'espace régional.

La définition et la mise en œuvre de démarches de planification à l'échelle intercommunale, au plus près des questions d'aménagement et des besoins des habitants constituent ainsi un enjeu majeur. Fondée sur une connaissance fine des territoires, de leurs dynamiques et de leurs problématiques, ces démarches donnent l'opportunité de bâtir un vrai projet de développement territorial inscrit dans le moyen et le long terme. Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux sont autant d'outils à la disposition des collectivités pour définir les réponses à la diversité territoriale des besoins des habitants, actuels et futurs, dans le respect des principes d'un aménagement durable et équilibré des territoires.



Forte hausse des personnes seules au détriment des couples

Répartition des ménages selon le mode de cohabitation en 2009 et 2030 par département

2009	Part des ménages dont le mode de cohabitation est :					
en %	Personne seule	Couple	Famille monoparentale	Autre ménage		
Ariège	34,2	54,8	8,5	2,5		
Aveyron	33,7	57,8	6,4	2,1		
Haute-Garonne	36,9	50,8	8,4	3,8		
Gers	31,6	58,0	7,8	2,6		
Lot	34,1	56,7	7,1	2,2		
Hautes-Pyrénées	35,4	53,5	8,5	2,6		
Tarn	31,6	58,1	8,0	2,3		
Tarn-et-Garonne	29,7	59,2	8,6	2,5		
Midi-Pyrénées	34,6	54,3	8,1	3,0		
France Métropolitaine	33,7	55,1	8,6	2,6		

Sources: Insee - Recensements de la population, Omphale 2010

chacune 1,4 % de ménages supplémentaires par an entre 2009 et 2030. La hausse des ménages dans l'aire urbaine de Foix-Pamiers serait quant à elle plus marquée que dans l'ensemble de l'Ariège : + 1,2 % par an.

Le Tarn, le Lot et le Gers cependant plus dynamiques qu'en moyenne métropolitaine

Bien qu'un peu moins élevée que la moyenne régionale, la croissance du nombre de ménages du Lot, du Gers et surtout du Tarn dépasserait celle de la France métropolitaine (+ 18 %). Dans le Tarn, le nombre de ménages progresserait d'un quart d'ici 2030, soit une croissance de 1,0 % en moyenne par an. Pour le Lot et le Gers, cette hausse atteindrait respectivement 22 % et 20 %, soit de l'ordre de + 0,9 % par an. La croissance démographique resterait de loin le principal facteur de la hausse du nombre des ménages dans ces trois départements, mais son impact serait un peu moins important qu'en Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne et Ariège. Elle y expliquerait un peu moins des deux tiers de l'évolution du nombre de ménages, sauf dans le Tarn où sa contribution atteindrait 71 %. Dans le Lot et dans le Gers, le solde naturel déjà négatif se détériorerait encore à l'horizon 2030. Dans le Tarn, il deviendrait légèrement négatif. Le solde migratoire porterait alors à lui seul la croissance démographique de ces trois départements.

Le nombre de ménages progresserait moins vite dans les grandes aires urbaines du Lot, du Gers et du Tarn que dans le département. La croissance des ménages serait cependant légèrement plus soutenue dans l'aire urbaine d'Albi que dans celle de Castres (+ 0,9 % par an contre + 0,8 %). Dans l'aire urbaine d'Albi, la croissance démographique expliquerait les deux tiers de la hausse contre seulement la moitié dans l'aire urbaine de Castres. Dans cette dernière, le vieillissement de la population aurait un impact plus important. Dans l'aire urbaine d'Auch, la progression du nombre de ménages serait plus faible (+ 0,6 % par an) que dans l'ensemble du Gers. Auch aurait en effet l'une des croissances démographiques les plus faibles de la région, uniquement portée par les migrations. Dans l'aire urbaine de Cahors, la hausse de la population serait aussi de faible ampleur et n'expliquerait que la moitié de la progression du nombre de ménages. En revanche, le vieillissement de la population impacterait fortement son évolution. Au final, Cahors

2030	Part des ménages dont le mode de cohabitation est :					
en %	Personne seule	Couple	Famille monoparentale	Autre ménage		
Ariège	42,7	46,4	8,5	2,4		
Aveyron	41,8	49,7	6,5	2,1		
Haute-Garonne	43,8	43,9	8,6	3,7		
Gers	40,0	49,6	7,8	2,6		
Lot	42,6	48,5	6,8	2,1		
Hautes-Pyrénées	43,9	45,1	8,4	2,5		
Tarn	38,8	50,8	8,0	2,3		
Tarn-et-Garonne	37,6	51,3	8,7	2,4		
Midi-Pyrénées	42,1	46,7	8,2	3,0		
France Métropolitaine	42,0	46,9	8,6	2,5		

gagnerait 0,8 % de ménages par an, croissance inférieure à celle de l'ensemble du Lot.

Une croissance très ralentie en Aveyron et surtout dans les Hautes-Pyrénées

Dans ce contexte régional très dynamique les départements de l'Aveyron et des Hautes-Pyrénées auraient une progression plus faibles que les autres départements de Midi-Pyrénées : + 16 % de ménages aveyronnais entre 2009 et 2030 soit + 0,7 % par an et + 13 % de ménages hauts-pyrénéens soit + 0,6 % par an. La croissance de ces deux départements serait ainsi très inférieure à celle de la région (+ 26 %) et même de celle de la France métropolitaine (+ 18 %). Le nombre de ménages évoluerait peu en Aveyron du fait d'une croissance démographique ralentie, comparable à la moyenne métropolitaine et d'un effet du vieillissement de la population moins marqué dans ce département déjà plus âgé que la moyenne. En particulier, la hausse du nombre de ménages de l'aire urbaine de Rodez serait légèrement supérieure à celle de son département : + 0,8 % par an contre + 0,7 %, du fait d'une démographie plus dynamique, en particulier d'un solde naturel positif. Mais celui-ci baisserait pour devenir quasi nul d'ici 2030.

Dans les Hautes-Pyrénées, l'évolution limitée du nombre de ménages en vingt ans serait entièrement imputable à la faiblesse de la croissance démographique. Le nombre d'habitants n'y progresserait que de 0,2 % en moyenne par an soit un rythme quatre fois moindre que la moyenne régionale. Le solde migratoire serait cependant positif mais de manière moins prononcée que dans les autres départements. Le déficit naturel important viendrait freiner fortement l'apport des migrations à la croissance démographique. La principale aire urbaine des Hautes-Pyrénées, Tarbes, serait encore moins dynamique que son département : avec une hausse du nombre de ménages de 11 % entre 2009 et 2030 (+ 0,5 % par an), Tarbes se situerait loin derrière les autres grandes aires urbaines de la région.

Plus d'un tiers des ménages auraient 65 ans ou plus en 2030

Le vieillissement de la population aurait pour effet une augmentation de la part des ménages dont le référent a 65 ans ou plus, au détriment de ceux plus jeunes (de 35 ans à 64 ans). En Midi-Pyrénées, les ménages plus âgés verraient leur part passer de 27 %



en 2009 à 34 % en 2030. Ils seraient très représentés dans le Lot (44 % en 2030), département qui en compte déjà beaucoup (34 % en 2009). Dans le même temps, la part des ménages dont la personne de référence a entre 35 ans et 64 ans passerait de 53 % à 47 % en 2030 dans la région. Cette baisse serait la plus prononcée dans le Lot et dans les Hautes-Pyrénées.

Les plus jeunes ménages seraient moins impactés, mais leur part baisserait tout de même. La Haute-Garonne serait le département de Midi-Pyrénées où la part des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans serait le plus en recul. Les ménages les plus âgés resteraient toujours relativement moins nombreux en Haute-Garonne (27 %) que dans les autres départements (34 % pour Midi-Pyrénées).

Pour les aires urbaines, la croissance de la part des ménages les plus âgés serait très marquée à Auch, mais surtout à Cahors où leur part passerait de 28 % en 2009 à 41 % en 2030. à contrario, cette hausse serait faible dans les aires urbaines de Foix-Pamiers et de Toulouse.

Plus de personnes seules et moins de couples

Comme sur la période 1990-2009, la part des couples continuerait de diminuer à l'horizon 2030, sous les effets conjugués de la mise en couple tardive des jeunes, des séparations et du vieillissement de la population. Dans le même temps les ménages de taille plus petite deviendraient plus nombreux, en particulier ceux composés d'une seule personne. En Midi-Pyrénées, alors que les couples regroupaient 64 % de l'ensemble des ménages en 1990, ils n'en représentent plus que 54 % en 2009 et 47 % en 2030. La part des personnes seules passerait de 26 % en 1990 et 35 % en 2009 à 42 % en 2030.

Comme en 2009, les couples seraient les plus représentés en 2030 dans le Tarn-et-Garonne (51 % des ménages), malgré un fort recul au cours de cette période (59 % en 2009). à l'opposé, c'est en Haute-Garonne que la part des couples serait la plus faible avec 44 % en 2030.

Le plus fort recul des couples, et par conséquent la plus importante hausse des personnes seules auraient lieu dans l'aire urbaine de Cahors. Les aires de Toulouse et d'Albi seraient en revanche les moins concernées. Montauban resterait l'aire urbaine comptant relativement le moins de personnes seules en 2030 (39 %).